

Modalités de Contrôle des Connaissances 2022 - 2026

Licence 2 Sciences de l'éducation et de la formation
(Licence générale) EDUL2 - 201

OUVERTURE SEPTEMBRE 2022

Session 1 et 2

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	ASSOCIATIONS CODES AOF	Régime	Session 1							Session 2			Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits			
						ECI			CC			CT		CT										
						Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 26h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)							durée	Part CT	
2EDUL3		Semestre 3																		30,0				
2EDUL1	UE 1	SOCIOLOGIE ET HISTOIRE EN EDUCATION													1				50h	6,0				
Y2SESHP	obligatoire	Sociologie et histoire des politiques sociales	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE82	Normal Salarié							écrit	3h00	100 %		écrit	3h00	100 %	3	25h			25h	3,0
Y2SESHH	obligatoire	Sociologie et histoire du handicap	Sciences de l'éducation Sociologie		Normal Salarié							écrit	3h00	100 %		écrit	3h00	100 %	3	25h			25h	3,0
2EDUL2	UE 2	APPRENTISSAGE ET MOTIVATION		2EDUL2											1				50h	6,0				
2SETHM	obligatoire	Théories de la motivation	Sciences de l'éducation	2SE22	Normal Salarié							écrit	3h00	100 %		écrit	3h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2SETHA	obligatoire	Théories de l'apprentissage	Sciences de l'éducation	2SE21	Normal Salarié							écrit	3h00	100 %		écrit	3h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2EDUL3	UE 3	INTELLIGENCE ET APPRENTISSAGE		2EDUL3											1				50h	6,0				
YPSYU11B	obligatoire	Intelligence et apprentissage	Psychologie Sciences de l'éducation	M.L23Y1B	Normal Salarié	VOIR UFR PSYCHOLOGIE																		
YPSYU11P	obligatoire	Intelligence et apprentissage	Psychologie Sciences de l'éducation	M.L23Y1P	Normal Salarié	VOIR UFR PSYCHOLOGIE																		
2EDUL4	UE 4	EPISTEMOLOGIE EN SCIENCES DE L'EDUCATION													1				48h	6,0				
2SEORE	obligatoire	Objets et recherche en sciences de l'éducation	Sciences de l'éducation	2SE51	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %		écrit	2h00	100 %	1,5	14h			14h	1,5
2SEEP1	obligatoire	Epistémologie et analyse textuelle en histoire	Sciences de l'éducation	2SE52	Normal Salarié			écrit	2 minimum	100%						dossier			3	24h			24h	3,0
2SEMNC2	obligatoire	Module compétences numériques 2	Sciences de l'éducation	2SE51	Normal Salarié			écrit	2 minimum	100 %						écrit	1h00	100 %	1,5		12h		12h	1,5
2EDUL5	UE 5	UE CHOIX OPTION (option A ou option B ou prépro AED)													1				50h	6,0				
2EDUL5A		<i>Option A</i>													1				50h	6,0				
2SESHEA1	1 au choix entre 2 EC A ou l'EC B	Sociohistoire des "éducations à"	Sciences de l'éducation	2SE9A2	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %		écrit	2h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2SEAFE2		Apprentissage du français à l'école	Sciences de l'éducation	2SE4A1	Normal Salarié							écrit	2h00	100 %		écrit	2h00	100 %	3	19h	6h		25h	3,0
2EDUL5B		<i>Option B</i>														1				50h	6,0			
Y2SEISB1		Inégalités sociales de santé	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE9B1	Normal Salarié			écrit	2 minimum	50%		écrit	2h00	50 %		écrit	2h00	100 %	3	13h	12h		25h	3,0
Y2SEASB2		Approches socio-éducatives de la déviance	Sciences de l'éducation Sociologie	M.2SE4B2	Normal Salarié			écrit	2 minimum	50 %		écrit	2h00	50 %		écrit	2h00	100 %	3	13h	12h		25h	3,0
YSEAES3		Sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage filé	Sciences de l'éducation		Normal Salarié			dossier ou portfolio	1	100%						oral ou dossier		100 %	6		12h		

2EDUL54		Semestre 4																		30,0												
2EDUL6		UE 6		PENSEURS ET QUESTIONS VIVES EN EDUCATION														2SE6		1	50h		6,0									
2SEELI	obligatoire	Education et liberté : enjeux éducatifs		Sciences de l'éducation		2SE61		Normal Salarié		écrit		3h00		100 %		écrit		3h00		100 %		3	19h	6h	25h	3,0						
2SEPF4	obligatoire	Penseurs de la formation des adultes		Sciences de l'éducation		2SE62		Normal Salarié		écrit		3h00		100 %		écrit		3h00		100 %		3	19h	6h	25h	3,0						
2EDUL7		UE 7		INSTITUTIONS ET ACTEURS EDUCATIFS														2SE7		1	50h		6,0									
Y2SEHIS	obligatoire	Histoire des institutions scolaires		Sciences de l'éducation		2SE71		Normal Salarié		écrit		3h00		100 %		écrit		3h00		100 %		3	19h	6h	25h	3,0						
Y2SEAIM	obligatoire	Acteurs et institutions médico-sociales		Sciences de l'éducation - Sociologie		2SE72		Normal Salarié		écrit		3h00		100 %		écrit		3h00		100 %		3	19h	6h	25h	3,0						
2EDUL8		UE 8		SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION														2SE8		1	50h		6,0									
2SESEI	obligatoire	Sociologie des inégalités éducatives		Sciences de l'éducation		M.2SE82/L24PY6		Normal Salarié		écrit		3h00		100 %		écrit		3h00		100 %		3	19h	6h	25h	3,0						
2SEIST	obligatoire	Innovations sociales et technologies éducatives		Sciences de l'éducation		M.2SE82/L24PY6		Normal Salarié		écrit		3h00		100 %		écrit		3h00		100 %		3	19h	6h	25h	3,0						
2EDUL9		UE 9		METHODES, PROJETS ET OUTILS														2SE9		1	50h		6,0									
2SEMSE	obligatoire	Méthodes scientifiques et enjeux sociaux		Sciences de l'éducation		2SE102		Normal Salarié		écrit		1h00		100 %		écrit		1h00		100 %		1,5	10h		10h	1,5						
2SEMOL		<i>Méthodes et outils en langues étrangères</i>																														
2SEANGL4	1 AU CHOIX	Anglais		Sciences de l'éducation		2SEANG4		Normal Salarié		écrit et oral		2 minimum		100 %		écrit		2h00		100 %		2		24h	24h	2,0						
2SEESPA4		Espagnol		Sciences de l'éducation		2SEESP4		Normal Salarié		écrit et oral		2 minimum		100 %		écrit		2h00		100 %		2		24h	24h	2,0						
YHSSAL4		Allemand		UFR HSS		M.HSSAL4		Normal Salarié		écrit et oral		4		4												2,0						
2SEPEPE2	obligatoire	PPPE 2		Sciences de l'éducation		2SE101		Normal Salarié		écrit		1		100 %		dossier				100 %		1	4h	2h	6h	1,0						
2SEMNC3	obligatoire	Module compétences numériques3		Sciences de l'éducation		2SE102		Normal Salarié		écrit		2 minimum		100 %		écrit		1h00		100 %		1,5		10h	10h	1,5						
2EDUL10		UE 10		UE CHOIX OPTION (option A ou option B ou prépro AED)														2EDUL10		1	54h		6,0									
2EDUL10A	1 au choix entre 2 EC A ou l'EC B	<i>Option A</i>																				1										
2SEEHGA1		Enseigner l'histoire-géographie à l'école		Sciences de l'éducation		2SE9A1		Normal Salarié		écrit		2 minimum		50 %		écrit		3h00		50 %		écrit		3h00		100 %		3	13h	12h	25h	3,0
2SEAMEA2		Apprentissages mathématiques à l'école		Sciences de l'éducation		2SE4A2		Normal Salarié		écrit		2 minimum		50 %		écrit		2h00		50 %		écrit		2h00		100 %		3	13h	12h	25h	3,0
2EDUL10B		<i>Option B</i>																						1								
Y2SEPIB1		Problématiques de l'intervention sociale		Sciences de l'éducation Sociologie		M.2SE4B1		Normal Salarié		écrit		2 minimum		50 %		écrit		3h00		50 %		écrit		3h00		100 %		3	13h	12h	25h	3,0
Y2SEPAB2		Pratiques d'accompagnement en travail social		Sciences de l'éducation Sociologie		M.2SE9B2		Normal Salarié		écrit		2 minimum		50 %		écrit		3h00		50 %		écrit		3h00		100 %		3	13h	12h	25h	3,0
YSEAEDS4	Sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage filé		Sciences de l'éducation				Normal Salarié		100%		dossier ou portfolio				oral ou dossier				100 %		6		12h	12h	6,0						
STAFAC4	Facultatif	Stage facultatif (1 semaine - 24h à 35h - entre octobre et juin)		UFR HSS				Normal Salarié																								

Prépositionnement des étudiants dans les groupes
Possibilité de changer d'option A ou B entre les 2 semestres

Règles de compensation spécifiques à la Licence en Sciences de l'Education:

Les règles de compensation sont les suivantes :

e.1 – au sein d'une unité d'enseignement

La compensation s'effectuera entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.

e.2 – au sein d'un semestre

Sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés, et en fonction du choix opéré par la composante, la compensation s'effectuera entre des UE constituant un regroupement cohérent d'UE.

Les regroupements d'UE s'effectueront comme suit : les 3 UE disciplinaires d'une part et les 2 UE de personnalisation/préprofessionnalisation et de compétences transversales d'autre part,

e.3 – entre 2 semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6)

La compensation s'effectuera entre les regroupements cohérents d'UE.

Modalités d'obtention du statut AJAC (AJourné mais Autorisé à Continuer) pour la Licence Sciences de l'Education:

i.1 – lorsque la compensation s'opère entre les UE d'un regroupement cohérent d'UE

Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure. Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.